



## FONDATION ÉCOLE UNIVERSELLE

Chemin de la Cure, 9 – 1653 CRÉSUZ

☎ 076.281.34.94

✉ contact@ecoleuniverselle.ch

www.ecoleuniverselle.ch

### - FRAIS D'ÉCOLAGE -

Notre Fondation n'a **pas de but lucratif** et toutes les ressources financières de l'école sont engagées dans l'achat du matériel, le versement des salaires ou les sorties scolaires. Elles dépendent entièrement des frais d'écolage, aussi nous souhaitons des **tarifs qui soient les plus justes possibles**. Ils sont donc établis selon la part du revenu familial.

**Mode de calcul** : Le revenu brut du groupe familial correspond aux revenus du parent qui inscrit l'enfant et de son concubin (revenus liés à une activité rémunérée, bourses d'études, allocations chômage, rentes et revenus divers); mais également les pensions alimentaires. Les allocations familiales cantonales sont déduites.

**Frais annexes** : Les frais d'inscription s'élèvent à 100 CHF.

N.B. Selon la réglementation en vigueur, les repas doivent être pris à la maison ou chez une maman de jour pour les enfants en âge préscolaire (section maternelle).

Pour les élèves en âge scolaire, le tarif à la journée inclut une prise en charge de l'enfant pour la pause du dîner (coût du repas à prévoir en supplément / ou repas fourni par les familles).

**Pour les élèves de 1H et 2H qui ne restent pas à l'école pendant la pause de midi, se reporter à la grille des tarifs de maternelle pour chaque demi-journée.**



## FONDATION ÉCOLE UNIVERSELLE

Chemin de la Cure, 9 – 1653 CRÉSUZ

☎ 076.281.34.94

✉ contact@ecoleuniverselle.ch

www.ecoleuniverselle.ch

*Nous mettons tout en œuvre pour que le coût de la scolarité ne soit pas un frein à l'inscription. Si malgré l'échelle tarifaire que nous proposons vous ne disposez pas des ressources financières suffisantes pour inscrire votre enfant, nous vous proposons de nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités pour y remédier.*

Mensualités à payer sur 10 mois (en CHF)				
Section maternelle				
Revenu brut mensuel du groupe familial (en CHF)	2 demi-journées	3 demi-journées	4 demi-journées	5 demi-journées
5 000 et moins	390	490	590	690
5 001 à 9 500	450	550	650	750
9 501 et plus	540	640	740	840

<b>Mensualités à payer sur 10 mois (en CHF) avec prise en charge le midi</b>					
<b>Niveau 1 H</b>					
<b>Revenu brut mensuel du groupe familial (en CHF)</b>	<b>Périodes d'école obligatoire (= 4 demi-journées)</b>	<b>Périodes d'école obligatoire (= 4 demi-journées) + 1 demi-journée d'extrascolaire</b>	<b>Périodes d'école obligatoire (= 4 demi-journées) + 2 demi-journées d'extrascolaire</b>	<b>Périodes d'école obligatoire (= 4 demi-journées) + 3 demi-journées d'extrascolaire</b>	<b>Périodes d'école obligatoire (= 4 demi-journées) + 4 demi-journées d'extrascolaire</b>
5 000 et moins	690	790	890	990	1090
5 001 à 9 500	750	850	950	1050	1150
9 501 et plus	840	940	1040	1140	1240

<b>Mensualités à payer sur 10 mois (en CHF) avec prise en charge le midi</b>		
<b>Niveau 2 H</b>		
<b>Revenu brut mensuel du groupe familial (en CHF)</b>	<b>Périodes d'école obligatoire (= 7 demi-journées)</b>	<b>Périodes d'école obligatoire (= 7 demi-journées) + 1 demi-journée d'extrascolaire</b>
5 000 et moins	990	1090
5 001 à 9 500	1050	1150
9 501 et plus	1140	1240